



Le CoDEPS 13 et l'ARS PACA vous convient à une rencontre sur :

L'obligation vaccinale des nourrissons dans les établissements recevant des jeunes enfants

La nouvelle loi sur l'extension de l'obligation vaccinale : présentation de la réforme et de ses implications

Pourquoi cette loi ? Que dit-elle ? Qui est concerné ? Qu'est-ce qui change pour les enfants ? Pourquoi vacciner son enfant ? Les conséquences pratiques ? Et si je ne fais pas vacciner mon enfant ?

L'épidémie de rougeole actuelle en France et en PACA.

Vaccinations obligatoires pour l'entrée en collectivité d'enfant à partir du 1er juin 2018

Calendrier vaccinal 2018, dont le nouveau parcours vaccinal pour les 0-2 ans

Quel est le rôle du professionnel de santé ?

Que risque un professionnel de santé qui s'oppose à la vaccination d'un enfant ?

Comment aborder la vaccination avec les parents hésitants ?

Y a-t-il un risque à faire vacciner mon enfant ?

Quels documents attestent que la vaccination a bien été effectuée ?

Quelles sont les contre-indications reconnues ?

Evocation de cas pratiques : entrée en crèche d'un enfant né en mai 2018, si refus des parents, si retard de vaccination, si production d'un certificat ... ?

Venez échanger avec des professionnels sur toutes ces questions



Mercredi 20 juin 2018 de 14h00 à 17h00 à l'amphi HA2 de l'Hôpital de la Timone à Marseille

En présence :

-du Dr Philippe MINODIER, pédiatre APMH, membre de la commission spécialisée maladies infectieuses maladies émergents du Haut Conseil de la Santé Publique

-du Dr. Olivier BERNARD, Pédiatre, chef du service de PMI du département des Bouches du Rhône,

-du Dr Mchèle BLANC PARDIGON, pédiatre et présidente du CoDEPS13,

-de Mme Sylvie HUMBERT, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale, Service Prévention, Promotion de la Santé, Agence Régionale de Santé PACA.

Inscription obligatoire et gratuite par mail à : contact@codeps13.org ou Tel : 0491816849

